

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le 19/12/2025
ID : 083-218300317-20251217-D_2025_PTRU_14-AR



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALEITE, FRATERNITE
DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES



Décision JLL/ADP/JLR PTRU 2025-14

Nomenclature 1.1

DECISION DU MAIRE

LE MAIRE,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération 2020/admg/07 du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal à Monsieur le Maire ;

VU l'arrêté DGS n°031-2020 de Monsieur le Maire en date du 10 août 2020 portant délégation permanente de signature à Monsieur André Del Pia, 1^{er} Adjoint.

CONSIDERANT le programme de travaux de réfection et d'aménagement de voirie engagé par la commune du Cannet des Maures pour l'année 2025 ;

CONSIDERANT le marché de travaux n° 2025-02 attribué à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD pour la réalisation des travaux de voirie 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux complémentaires pour répondre aux problématiques techniques ou esthétiques rencontrées en cours d'exécution du marché.

DECIDE

ARTICLE 1 : de confier la réalisation des travaux complémentaires à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD, actée sous la forme d'un avenant n°1 au marché 2025-02 pour un montant défini tel que :

Marché initial	470 677.50 € HT	564 813.00 € TTC
Avenant n°1	37 219.72 € HT	44 663.66 € TTC
Marché final	507 897.22 € HT	609 476.66 € TTC

ARTICLE 2 : de dire que les dépenses seront imputées sur l'article 2151 du budget principal et 21532 du budget annexe de l'assainissement

<p>Envoyé en préfecture le 18/12/2025 Reçu en préfecture le 18/12/2025 Publié le ID : 083-218300317-20251217-D_2025_PTRU_14-AR</p>	<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE BRIGNOLES</p>  <p>Décision JLL/ADP/JLR PTRU 2025-14</p> <p><i>Nomenclature 1.1</i></p>
---	--

ARTICLE 3 : que le Directeur Général des Services et le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Le Cannet des Maures, le 17 décembre 2025
Pour Le Maire,
L'Adjoint délégué au pôle technique de rénovation urbaine
André DEL PIA



Délais et voies de recours : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire du Cannet des Maures dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Toulon 5, rue Racine, 83000 Toulon, dans un délai de deux mois à compter de la notification de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr



AVENANT N°1

**MARCHE DE TRAVAUX
N° 2025-02**

TRAVAUX DE VOIRIE

Entreprise :

EIFFAGE ROUTE GRAND SUD EST COTE D'AZUR
ZI Les Consacs
138 Rue Saint Jean
83170 BRIGNOLES

A/ IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

⇒ Maîtrise d'ouvrage : commune de LE CANNET DES MAURES

B/ IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHE

⇒ Titulaire du marché : EIFFAGE ROUTE GRAND SUD EST COTE D'AZUR
ZI Les Consacs
138 Rue Saint Jean
83170 brignoles

C/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHE

⇒ N° de marché : 2025-02
⇒ Objet : Travaux de voirie
⇒ Date de notification : 12 mai 2025
⇒ Montant du marché : 470 677.50 € H.T.

D/ OBJET DE L'AVENANT

1 – Modification des prestations du marché

Sur le chemin de Chantecoucou, l'opération a fait l'objet de travaux supplémentaires pour traiter une problématique survenue sur le réseau pluvial durant les intempéries de mai 2025 et ayant entraîné un désordre collatéral sur la chaussée.

En raison de ces mêmes intempéries, la surface des accotements à reprendre du chemin de St Andrieux initialement prévue au marché a été modifiée pour reprendre une partie endommagée dont l'entrée et la sortie de la piste cyclable.

Parallèlement à ces travaux, certaines prestations prévues initialement au marché ont été corrigé pour répondre à des problématiques techniques rencontrées lors de l'exécution ou esthétiques au niveau des raccordements à la voirie existante.

D'un autre côté le projet de piste cyclable sur le chemin des Roseraies a été corrigé en raison des exigences d'un propriétaire riverain sur les modalités de déplacement de sa clôture et de ses caractéristiques. La réalisation de la partie au droit de cette propriété a été reporté.

Ces modifications ont pour incidence d'augmenter certaines quantités de travaux et d'en diminuer d'autres.

Le Détail Quantitatif Estimatatif joint en annexe au présent avenant intègre ces modifications, et annule et remplace le Détail Quantitatif Estimatatif initial du marché.

2 – Prolongation du délai d'exécution

Les travaux supplémentaires ne font pas l'objet d'une prolongation du délai d'exécution.

3 – Prix nouveaux

Sans objet.

4 – Incidence financière

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché avec une augmentation de 7,9 %.

5 – Montant de l'avenant

	MONTANTS H.T.	TVA 20%	MONTANTS T.T.C.
Marché initial (1)	470 677.50	94 135.50	564 813.00
Prestations complémentaires	37 219.72	7 443.94	44 663.66
Marché final (2)	507 897.22	101 579.44	609 476.66

Le montant de l'avenant [(2)-(1)] est de :

Montant H.T. : 37 219.72 €
 Montant T.V.A. à 20 % : 7 443.94 €
 Montant T.T.C. : 44 663.66 €

6 – Nouveau montant total du marché

Le nouveau montant total du marché est porté à :

Montant H.T. : 507 897.22 €
 Montant T.V.A. à 20 % : 101 579.44 €
 Montant T.T.C. : 609 476.66 €

E/ SIGNATURE DU TITULAIRE DU MARCHE

A BRIGNOLES

Le 17/12/2025

L'entreprise,

**Jerome
DUSSAUZE**

Signature numérique
de Jerome DUSSAUZE
Date : 2025.12.17
15:47:48 +01'00'

F/ SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Le Cannet des Maures, le 17/12/2025

Le Pouvoir Adjudicateur,

Pour le Maire
l'Adjoint Délégué
André DEL PIA





ANNEXE AVENANT n°1

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

MARCHE DE TRAVAUX N° 2025-02

TRAVAUX DE VOIRIE

Commune du Cannet des Maures

N°	Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
A	TRANCHE FERME					
0	Installation de chantier					
0	Installation et signalisation des chantiers, repérage des réseaux existant		F	1,00	21 650,00	21 650,00
		SOUS-TOTAL 0. HT				21 650,00
I	Chemin de Chantecoucou					
	Carrefour Chemin des Pétugues					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	650,00	0,50	325,00	
A3	Découpe de la chaussée	ml	20,00	2,50	50,00	
A4	Décroutage du revêtement existant d'une chaussée	m2	650,00	4,00	2 600,00	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	500,00	2,00	1 000,00	
A5-2	Profondeur 0,20m	m2	70,00	11,50	805,00	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	40,00	67,00	2 680,00	
B3	Béton bitumineux 0/6 ou 0/10					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	82,50	166,00	13 695,00	
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	15,00	67,00	1 005,00	
B4-2	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux ocre	T	21,50	138,00	2 967,00	
B5	Plus value aux prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	15,00	80,00	1 200,00	
B9-2	Réalisation d'un ralentisseur type "dos d'âne" - largeur 5m	F	1,00	3 200,00	3 200,00	
C1	Terrassement pour ouverture de tranchée	m3	5,40	86,00	464,40	
C2	Remblaiement de tranchées					
C2.2	Graves naturelle 0/20	m3	4,00	103,00	412,00	
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales					
C3.2	Canalisations pluviales DN 400	ml	15,00	174,00	2 610,00	
C4	Remise à niveau des ouvrages					
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	6,00	115,00	690,00	
C4-2	Remise à niveau des tampon de regard	U	2,00	234,00	468,00	
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	45,00	44,00	1 980,00	
D7	Construction d'une plate forme en bordure d'un fossé	u	1,00	2 447,00	2 447,00	
	Sous-total					38 598,40

Commune du Cannet des Maures

N° Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
Carrefour Impasse des Lys					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	373,05	0,50	186,53
A3	Découpe de la chaussée	ml	15,00	2,50	37,50
A4	Décroûtage du revêtement existant d'une chaussée	m2	125,50	4,00	502,00
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir				
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	58,30	2,00	116,60
B2	Graves naturelle 0/20	m3	28,70	67,00	1 922,90
B3	Béton bitumineux 0/10				
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	44,80	166,00	7 436,80
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	4,80	67,00	321,60
B4-2	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux ocre	T	19,00	138,00	2 622,00
B5	Plus value aux prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	9,80	80,00	784,00
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	80,00	1,30	104,00
B9.2	Réalisation d'un ralentisseur type "dos d'âne" - largeur 5m	F	1,00	3 200,00	3 200,00
C1	Terrassement pour ouverture de tranchée	m3	20,70	86,00	1 780,20
C2	Remblaiement de tranchées				
C2-2	Graves naturelle 0/20	m3	13,80	103,00	1 421,40
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales				
C3-3	Canalisations pluviales DN 500	ml	38,00	194,00	7 372,00
C4	Remise à niveau des ouvrages				
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	7,00	115,00	805,00
C4-2	Remise à niveau des tampon de regard	U	4,00	234,00	936,00
C7	Construction d'un regard de jonction ou avaloir				
C7-3	Grille plate 60x60	U	1,00	782,00	782,00
D1	Fournirure et mise en œuvre de béton	m3	2,80	250,00	700,00
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	43,00	44,00	1 892,00
D3	Bordures bétons de type P1,P2 ou P3	ml	6,00	76,00	456,00
		Sous-total			33 378,53
Carrefour Chemin des Ecureuils					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	342,00	0,50	171,00
A3	Découpe de la chaussée	ml	18,00	2,50	45,00
A4	Décroûtage du revêtement existant d'une chaussée	m2	275,00	4,00	1 100,00
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir				
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	98,20	2,00	196,40
B2	Graves naturelle 0/20	m3	25,00	67,00	1 675,00
B3-1	Béton bitumineux 0/10				
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	25,32	166,00	4 203,12
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	4,32	67,00	289,44
B4-2	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux ocre	T	21,00	138,00	2 898,00
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	10,00	80,00	800,00
B7	Réalisation d'un revêtement stabilisé(ep=0,10)	m2	40,00	15,00	600,00
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	73,50	1,30	95,55
B9.2	Réalisation d'un ralentisseur type "dos d'âne" - largeur 5m	F	1,00	3 200,00	3 200,00
C4	Remise à niveau des ouvrages				
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	4,00	115,00	460,00
C4-2	Remise à niveau des tampon de regard	U	4,00	234,00	936,00
C7	Construction d'un regard de jonction ou avaloir				
C7-1	Grille plate 30x30	U	1,00	495,00	495,00
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	42,00	44,00	1 848,00
		Sous-total			19 012,51

Commune du Cannet des Maures

N°	Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
		Ralentisseurs Chemin de Chantecoucou				
A8		Rabotage de la chaussée	m2	60,00	9,50	570,00
B3		Béton bitumineux 0/10				
B3-1		Epaisseur 0,05m	T	3,00	166,00	498,00
B9-2		Réalisation d'un ralentisseur type "dos d'âne" - largeur 5m	F	2,00	3 200,00	6 400,00
		Sous-total				7 468,00
						98 457,44
II		Chemin de St Andrieux				
A2		Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	695,20	0,50	347,60
A3		Découpe de la chaussée	ml	75,00	2,50	187,50
A5		Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir				
A5-2		Profondeur 0,20m	m2	192,90	11,50	2 218,35
A5-3		Profondeur 0,30m	m2	686,90	18,00	12 364,20
A7		Dépose de bordures béton	ml	70,00	23,00	1 610,00
A8		Rabotage de la chaussée	m2	554,90	9,50	5 271,55
B1		Graves bitume				
B1-2		Epaisseur 0,10m	m2	657,20	31,50	20 701,80
B2		Graves naturelle 0/20	m3	60,46	67,00	4 050,82
B3		Béton bitumineux 0/10				
B3-1		Epaisseur 0,05m	T	90,94	166,00	15 096,04
B5		Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	19,84	80,00	1 587,20
B7		Réalisation d'un revêtement stabilisé(ep=0,10)	m2	30,00	15,00	450,00
D1		Fournirure et mise en œuvre de béton	m3	1,50	250,00	375,00
D2		Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	20,00	44,00	880,00
D5		réalisation d'une bordure en béton coulée et séparation piste cyclable profil demi-lune avec ancrage (5m)	ml	60,00	45,00	2 700,00
		SOUS-TOTAL II. HT				67 840,06

Commune du Cannet des Maures

N° Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
III	Chemin des Roseraies				
A2	Réglage et compactage du fond de forme	m2	525,60	0,50	262,80
A3	Découpe de la chaussée	ml	71,50	2,50	178,75
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir				
A5-3	Profondeur 0,30m	m2	1 219,10	18,00	21 943,80
A6	Déssouchage d'un arbre	U	6,00	270,00	1 620,00
A7	Dépose de bordures béton	ml	17,00	23,00	391,00
A8	Rabotage de la chaussée	m2	138,00	9,50	1 311,00
A9	Dépose d'un panneau de signalisation	u	2,00	358,00	716,00
B2	Graves naturelles 0/20	m3	130,00	67,00	8 710,00
B3	Béton bitumineux 0/10				
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	37,00	166,00	6 142,00
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	10,00	67,00	670,00
B5	Plus-value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	27,00	80,00	2 160,00
B7	Réalisation d'un revêtement stabilisé(ep=0,10)	m2	294,80	15,00	4 422,00
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	427,20	1,30	555,36
B10	Abaissement d'un trottoir pour création d'un passage	u	3,00	2750,00	8 250,00
C1	Terrassement pour ouverture de tranchée	m3	7,15	86,00	614,90
C2	Remblaiement de tranchées				
C2-2	Graves naturelle 0/20	m3	7,22	103,00	743,66
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales				
C3-1	Canalisations pluviales DN 300	ml	6,00	143,00	858,00
C3-5	Canalisations pluviales DN 1000	ml	3,00	1 424,00	4 272,00
C4	Remise à niveau des ouvrages				
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	1,00	115,00	115,00
C7	Construction d'un regard de jonction ou avaloir				
C7-2	Regard 50x50	U	2,00	535,00	1 070,00
C7-4	Regard avaloir 70x70	U	2,00	1 185,00	2 370,00
C8	Modification d'un regard avaloir existant en profil AT	U	1,00	611,00	611,00
D1	Fournirure et mise en œuvre de béton	m3	3,20	250,00	800,00
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	20,40	44,00	897,60
D3	Bordures bétons de type P1,P2 ou P3	ml	22,00	76,00	1 672,00
D5	réalisation d'une bordure en béton coulée et séparation piste cyclable profil demi-lune avec ancrage (5m)	ml	60,00	45,00	2 700,00
SOUS-TOTAL III HT					74 056,87

Commune du Cannet des Maures

N°	Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
IV	Rue du Bosquet					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	870,00	0,50	435,00	
A3	Découpe de la chaussée	ml	42,00	2,50	105,00	
A4	Décroutage du revêtement existant d'une chaussée	m2	600,00	4,00	2 400,00	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	23,40	2,00	46,80	
A7	Dépose de bordure	ml	30,60	23,00	703,80	
A8	Rabotage de la chaussée	m2	290,00	9,50	2 755,00	
A9	Dépose d'un panneau de signalisation	u	3,00	358,00	1 074,00	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	74,00	67,00	4 958,00	
B3	Béton bitumineux 0/6 ou 0/10					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	121,30	166,00	20 135,80	
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	26,14	67,00	1 751,38	
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	39,14	80,00	3 131,20	
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	175,00	1,30	227,50	
B10	Abaissement d'un trottoir pour création d'un passage	u	2,00	2750,00	5 500,00	
C1	Terrassement pour ouverture de tranchée	m3	5,32	86,00	457,52	
C2	Remblaiement de tranchées					
C2-2	Graves naturelle 0/20	m3	4,47	103,00	460,41	
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales					
C3-1	Canalisations pluviales DN 300	ml	12,00	143,00	1 716,00	
C4	Remise à niveau des ouvrages					
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	8,00	115,00	920,00	
C4-2	Remise à niveau des tampon de regard	U	7,00	234,00	1 638,00	
C7	Construction d'un regard de jonction					
C7-1	regard 30x30	U	2,00	495,00	990,00	
C7-2	regard 50x50	U	3,00	535,00	1 605,00	
C7-5	Regard avaloir profil AT	U	2,00	1 098,00	2 196,00	
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	105,00	44,00	4 620,00	
E2	Pose d'un panneau de signalisation	u	1,00	348,00	348,00	
E3	Plan de récolement					
E3-1	Rue du Bosquet	F	1,00	1 300,00	1 300,00	
SOUS-TOTAL IV. HT						59 474,41
V	Traverse Taurelle					
A2	Réglage et compactage du fond de forme	m2	105,75	0,50	52,88	
A3	Découpe de la chaussée	ml	20,00	2,50	50,00	
A4	Décroutage du revêtement existant d'un trottoir	m2	28,00	4,00	112,00	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	21,75	2,00	43,50	
A5-2	Profondeur 0,20m	m2	84,00	11,50	966,00	
A6	Dessouchage d'un arbre	U	1,00	270,00	270,00	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	15,00	67,00	1 005,00	
B3	Béton bitumineux 0/6					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	12,69	166,00	2 106,54	
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	12,69	80,00	1 015,20	
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	84,00	1,30	109,20	
D3	Bordures bétons de type P1,P2 ou P3	ml	15,00	76,00	1 140,00	
E1	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m3	5,00	54,00	270,00	
SOUS-TOTAL V. HT						7 140,32

Commune du Cannet des Maures

N°	Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
VI	Impasse de Vienne					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	724,60	0,50	362,30	
A3	Découpe de la chaussée	ml	38,00	2,50	95,00	
A4	Décroûtage du revêtement existant d'une chaussée	m2	216,30	4,00	865,20	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	298,30	2,00	596,60	
A5-2	Profondeur 0,20m	m2	136,40	11,50	1 568,60	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	34,98	67,00	2 343,66	
B3-1	Béton bitumineux 0/10					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	103,14	166,00	17 121,24	
C4	Remise à niveau des ouvrages					
C4-1	Remise à niveau des bouches à clé	U	12,00	115,00	1 380,00	
C4-2	Remise à niveau des tampon de regard	U	9,00	234,00	2 106,00	
		SOUS-TOTAL VI. HT				26 438,60
VII	Trottoir Rue du Lavoir					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	35,00	0,50	17,50	
A3	Découpe de la chaussée	ml	9,00	2,50	22,50	
A4	Décroûtage du revêtement existant d'un trottoir	m2	35,00	4,00	140,00	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	35,00	2,00	70,00	
A7	Dépose de bordure	ml	7,00	23,00	161,00	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	3,50	67,00	234,50	
B3-1	Béton bitumineux 0/6					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	4,20	166,00	697,20	
B4-1	Plus value au prix B3 pour béton bitumineux rouge	T	4,20	67,00	281,40	
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	4,20	80,00	336,00	
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	35,00	1,30	45,50	
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	7,00	44,00	308,00	
		SOUS-TOTAL VII. HT				2 313,60
		TOTAL TRANCHE FERME HT				357 371,29

Commune du Cannet des Maures

N°	Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
B	TRANCHE OPTIONNELLE N°1					
VIII	Trottoir Chemin de Chantecoucou					
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	755,30	0,50	377,65	
A3	Découpe de la chaussée	ml	25,00	2,50	62,50	
A4	Décroûtage du revêtement existant d'une chaussée	m2	291,40	4,00	1 165,60	
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir					
A5-1	Profondeur 0,10m	m2	420,70	2,00	841,40	
A7	Dépose de bordure	ml	10,00	23,00	230,00	
A8	Rabottage de la chaussée	m2	294,80	9,50	2 800,60	
B2	Graves naturelle 0/20	m3	69,60	67,00	4 663,20	
B3	Béton bitumineux 0/6 ou 0/10					
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	43,00	166,00	7 138,00	
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	17,40	80,00	1 392,00	
B7	Réalisation d'un revêtement stabilisé(ep=0,10)	m2	420,70	15,00	6 310,50	
B8	Fourniture et pose d'un géotextile	m2	420,70	1,30	546,91	
B9-2	Réalisation d'un ralentisseur type "dos d'âne" - largeur 5m	F	1,00	3200,00	3 200,00	
D2	Bordures bétons de type A2,T2 ou T2 basse	ml	208,70	44,00	9 182,80	
D3	Bordures bétons de type P1,P2 ou P3	ml	68,60	76,00	5 213,60	
C1	Terrassement pour ouverture	m3	78,00	86,00	6 708,00	
C2	Remblaiement de tranchées					
C2-2	Graves naturelle 0/20	m3	77,68	103,00	8 001,04	
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales					
C3-1	Canalisations pluviales DN 300	ml	12,00	143,00	1 716,00	
C3-2	Canalisations pluviales DN 400	ml	28,00	174,00	4 872,00	
C3-3	Canalisations pluviales DN 500	ml	43,00	194,00	8 342,00	
C3-4	Canalisations pluviales DN 600	ml	153,00	194,00	29 682,00	
C5-1	Fourniture et pose de canalisations pluviales DN 200	ml	7,00	89,00	623,00	
C6-1	Caniveaux-grilles DN 200	ml	7,00	315,00	2 205,00	
C7-1	Regard avaloir 30x30	U	2,00	495,00	990,00	
C7-4	Regard avaloir 70x70	U	11,00	1 185,00	13 035,00	
C9	Fourniture et pose de fourreaux TPC					
C9-1	Fourreau TPC Ø 63 Blanc	ml	230,00	4,25	977,50	
D1	Fournirure et mise en œuvre de béton	m3	5,00	250,00	1 250,00	
SOUS-TOTAL VIII. HT						121 526,30
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°1						121 526,30

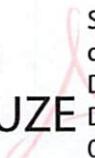
Commune du Cannet des Maures

N° Prix	Désignation	U	QTE	PRIX UNIT	MONTANT HT
C	TRANCHE OPTIONNELLE N°2				
IX	Impasse St Clair				
A2	Réglage et compactage du fond de forme (rte+trott)	m2	570,00	0,50	285,00
A3	Découpe de la chaussée	ml	10,00	2,50	25,00
A5	Décaissement pour création de corps de chaussée ou de trottoir				
A5-1	Epaisseur 0,10m	m2	570,00	2,00	1 140,00
B1	Graves bitume				
B1-2	Epaisseur 0,10m	m2	120,00	31,50	3 780,00
B2	Graves naturelles	m3	45,00	67,00	3 015,00
B3-1	Béton bitumineux 0/6				
B3-1	Epaisseur 0,05m	T	8,00	166,00	1 328,00
B5	Plus value au prix B3 pour mise en œuvre manuelle	T	8,00	80,00	640,00
B6	Revêtement bi-couches	m2	570,00	7,20	4 104,00
C1	Terrassement pour ouverture	m3	29,70	86,00	2 554,20
C2	Remblaiement de tranchées				
C2-2	Graves naturelle 0/20	m3	25,81	103,00	2 658,43
C3	Fourniture et pose de canalisations pluviales				
C3-1	Canalisations pluviales DN 300	ml	55,00	143,00	7 865,00
C7-2	Regard avaloir 50x50	U	3,00	535,00	1 605,00
SOUS-TOTAL IX. HT					28 999,63
TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°2					28 999,63

Commune du Cannet des Maures

RECAPITULATIF		
A	TRANCHE FERME	
0	Installation de chantier	21 650,00
I	Chemin de Chantecoucou	98 457,44
II	Chemin de St Andrieux	67 840,06
III	Chemin des Roseraies	74 056,87
IV	Rue du Bosquet	59 474,41
V	Traverse Taurelle	7 140,32
VI	Impasse de Vienne	26 438,60
VII	Trottoir rue du Lavoir	2 313,60
	TOTAL TRANCHE FERME	357 371,29
B	TRANCHE OPTIONNELLE N°1	
VIII	Trottoir Chantecoucou	121 526,30
	TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°1	121 526,30
C	TRANCHE OPTIONNELLE N°2	
IX	Impasse St Clair	28 999,63
	TOTAL TRANCHE OPTIONNELLE N°2	28 999,63
	TOTAL GENERAL HT	507 897,22
	TVA 20 %	101 579,44
	TOTAL GENERAL TTC	609 476,66

L'entreprise

Jerome
DUSSAUZE

 Signature numérique
 de Jerome
 DUSSAUZE
 Date : 2025.12.18
 09:26:35 +01'00'

La maîtrise d'ouvrage


 Pour le Maire
 l'Adjoint Délégué
 André DEL PIA
